

TRAVYS SA
Ligne : 212

Auteur	E. Marclay	23.02.2026
Contrôlé	B. Bornet	23.02.2026
Visa	E. Marclay	23.02.2026
Document	1036-11c-R1019	

Désignation : Yverdon-les-Bains – Sainte-Croix

Secteurs : Les Murets / Trois-Villes / Cochâble Sud / Cochâble I et II / Les Recolas
Communes de Baulmes, Ste-Croix et Vuiteboeuf

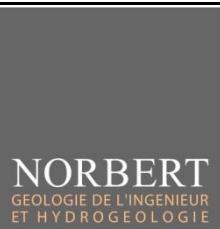
Objet :

Instabilités rocheuses - Sécurisation contre les chutes de pierres

km 16.960-17.035 / 19.100-19.500 / 19.800-20.000 / 20.080-20.135 / 22.235-22.850

Condensé du projet

**Procédure d'approbation
des plans (PAP)**



NORBERT SA Géologues-Conseils
Rue Enning 6
1003 Lausanne
Tél : +41 21 323 05 35
Fax : +41 21 320 38 37
geol-sne@norbert-sa.ch
www.norbert-sa.ch

	Ind	Objet	Date	Auteur	Contr.
	V1	Version initiale	23.02.2026	B. Bornet	E. Marclay
Modifications	V2				
	V3				
	V4				
	V5				
	V6				
	V7				

TRAVYS SA
Quai de la Thièle 32
1401 Yverdon

NORBERT SA
Rue Enning 6
1003 Lausanne

D. Robert
Directeur général

D. Pasche
Directeur du dpt
Infrastructures

B. Bornet
Géologue de projet

E. Marclay
Géologue - Chef de projet

Projet : TRAVYS SA - Ligne 212 - Yverdon-Ste-Croix Instabilités rocheuses				
Requérant	TRAVYS SA – Quai de la Thièle – CP 387 – 1401 Yverdon			
Projet	Canton de Vaud - Communes de Ste-Croix, Vuiteboeuf et Baulmes. Sécurisation contre les chutes de pierres et blocs Les Murets / Trois-Villes / Cochâble Sud / Cochâble I et II / Les Recolas km 16.960-17.035 / 19.100-19.500 / 19.800-20.000 / 20.080-20.135 / 22.235-22.850 Altitude: ~800 à ~1'050 msm La ligne ferroviaire Yverdon-Ste-Croix est régulièrement soumise à des chutes de pierres et blocs. Plusieurs secteurs ont déjà fait l'objet de travaux de sécurisation par le passé (principalement en 2010, 2011, 2012 et 2019). Le recensement des secteurs problématiques a conduit à devoir traiter aujourd'hui les 5 secteurs dont il est question. Le projet prévoit la mise en place de 11 filets pare-pierres (<100, 100, 250 et 500 kJ), de treillis métalliques plaqués (3695 m²) et de clouage de masse instables (590 m' de barres d'ancrage).			
Proposition de procédure	Procédure ordinaire			
Parcelles concernées	Le projet touche plusieurs parcelles de tiers (servitudes d'empiètement) : - Sur le territoire de la commune de Sainte-Croix : n° 1895, 2347, 2348, 2351, 2352, 2365, 2625. - Sur le territoire de la commune de Vuiteboeuf : n° 1 - Sur le territoire de la commune de Baulmes : n° 967 Le projet touche des parcelles TRAVYS : n° 971 (Baulmes) / 3, 4 (Vuiteboeuf) / 2333, 2346 (Ste-Croix)			
Coût global	CHF 2'548'730 TTC (à ±10%)			
Environnement	Projet non soumis à l'étude d'impact (< 40 MCHF). Une check-list Environnement installation ferroviaires fait partie du dossier (pièce PAP n°01.05)			
Délais	Allotissement	Début des travaux	Fin des travaux	Mise en service
	Lot 1: Les Murets / Trois-Villes, km 16.960-17.035 / 19.100-19.500	printemps 2027	automne 2027	fin 2027
	Lot 2: Cochâble Sud / Cochâble I et II / Recolas, km 19.800-20.000 / 20.130 / 22.235-22.850	printemps 2028	automne 2028	fin 2028
Organisation du projet	TRAVYS Directeur: David Robert Directeur du dpt Infrastructure : Daniel Pasche Chef du service Bureau Technique: Christophe Roulin Chef de Projet: Clément De Roissart / Enrique Garcia Bureaux mandataires : - Norbert SA Géologues-conseils (géologue - auteur de projet, coordinateur) - ECOSCAN SA (environnement – nature/paysage)			
Particularités	La voie ferroviaire est à écartement métrique (voie étroite), à courant alternatif 15'000 V 16 2/3 Hz. Profil d'espace libre déterminant: OCF B			
Autorisations spéciales	- Défrichement temporaire (art. 5 LFo) ; - Construction à moins de 10m à la lisière (art 17 LFo) ; - Réalisation de travaux en secteurs S et Au de protection des eaux souterraines (art. 19-21 LEaux) ; - Travaux dans une région archéologique (art. 40 LPrPCI).			